

Extrait du registre des délibérations du comité syndical

Date de convocation et de
publication de l'ordre du jour :
Le 10 juin 2026

Date de mise en ligne sur
www.simacur.com :

*La présente délibération peut
faire l'objet d'un recours
administratif devant le président
du SIMACUR dans un délai de
deux mois suivant sa date de
publication et d'un recours
contentieux devant le Tribunal
Administratif de Versailles, dans
un délai de deux mois suivant sa
date de publication ou à compter
de la décision de l'administration
si un recours administratif a été
préalablement déposé. Le
Tribunal administratif peut être
saisi par l'application
« Télérecours citoyen » accessible
sur le site www.telerecours.fr.*

Nombre de membres en exercice
: 23
Présents : 17
Absents : 6
dont donnant pouvoir : 0
Votants : 17

ADOpte A L'UNANIMITE

Le 16 juin 2026 à 19h00, le Comité Syndical, sous la Présidence de
Monsieur Pierre OLLIER, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie
de Massy (91), en séance publique.

Étaient présents : Monsieur Jean-Philippe ALLARDI ; Monsieur Gilles
BESSENAY ; Monsieur Benoît BLOT ; Monsieur Frank CHMITELIN ;
Monsieur Emmanuel DECROP ; Madame Isabelle DRANCY ; Monsieur
Bernard FOISY ; Monsieur Edouard KALONJI ; Monsieur Cédric
NICOLAS ; Monsieur Pierre OLLIER ; Madame Elisabeth PHILIPPOTEAU
; Monsieur Henri ROGER-ESTRADE ; Monsieur Régis ROY-CHEVALIER
; Madame Mariam SHARSHAR ; Madame Nadra SIMON ; Monsieur
Cyrille TELMAN ; Monsieur François Guy TREBULLE ;

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer
valablement en exécution des articles L. 2121-17, 20 et 21 du code
général des collectivités territoriales.

Étaient absent(s) en donnant pouvoir :

Étaient absents sans donner pouvoir : Monsieur Fabien HUBERT ;
Monsieur Philippe LAURENT ; Madame Marie-Hélène MICHON ;
Monsieur Wissam NEHME ; Monsieur Nicolas SAMSOEN ; Madame
Isabelle SPIERS ;

**Délibération n°D2026-06-02 :
Comptes administratifs 2025**

Envoyé en préfecture le 25/06/2026

Reçu en préfecture le 25/06/2026

Publié le



ID : 091-259100741-20260616-D20260602-DE

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2025

LE PRESIDENT EXPOSE :

L'arrêté des comptes du syndicat est constitué par l'approbation des comptes administratifs par le comité syndical.

Je vous demande de bien vouloir approuver les comptes administratifs 2025 du Budget principal et des budgets annexes, Ordures Ménagères et Chauffage Urbain.

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président quitte la séance et la Présidence est assurée par afin de faire procéder au vote.

LE COMITE SYNDICAL,

L'exposé de Monsieur le Président entendu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les instructions budgétaires et comptables M14 et M4,

VU les Comptes de Gestion 2025 établis par le comptable,

VU les Comptes Administratifs 2025 présentés par le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE les Comptes Administratifs 2025 du Syndicat,

BUDGET PRINCIPAL

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
Mouvements réels	420 963.13 €	449 613.30 €
Mouvements d'ordre	€	--
TOTAL	420 963.13 €	449 613.30 €
Résultat de Fonctionnement		29 378.97 €
dont résultat de l'exercice 2025		1 762.36 €
dont excédent antérieur reporté		27 616.61 €
INVESTISSEMENT		
Mouvements réels	728.80 €	417.90 €
Mouvements d'ordre	---	€
TOTAL	728.80 €	417.90 €
Résultat d'investissement		- 310.90€
dont résultat de l'exercice 2025		-728.80 €
dont résultat antérieur reporté		417.90€
Restes à réaliser		---
Résultat cumulé		29 068.07 €

BUDGET ORDURES MENAGERES

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
Mouvements réels	15 560 891.71 €	16 663 891.25 €
Mouvements d'ordre	---	---
TOTAL	15 560 891.71 €	16 301 137.04 €
Résultat de Fonctionnement		1 102 999.54 €
dont résultat de l'exercice 2025		160 345.58 €
dont excédent antérieur reporté		942 653.96 €
INVESTISSEMENT		
Mouvements réels	---	---
Mouvements d'ordre	---	---
TOTAL	---	---
Résultat d'investissement		---
Restes à réaliser		---
Résultat cumulé		1 102 999.54 €

BUDGET CHAUFFAGE URBAIN

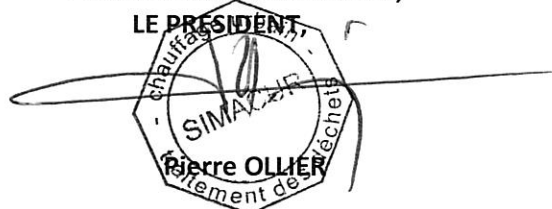
SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
Mouvements réels	261 367.43 €	690 496.05 €
Mouvements d'ordre	--	---
TOTAL	261 367.43 €	690 496.05 €
Résultat de Fonctionnement		+ 429 128.62 €
dont résultat de l'exercice 2025		107 746.07 €
dont excédent antérieur reporté		321 382.55 €
INVESTISSEMENT		
Mouvements réels	2 416 634.33 €	3 797 483.33 €
TOTAL	2 416 634.33 €	3 106 987.78 €
Résultat d'investissement		+ 690 344.45€
Restes à réaliser	1 167 832.19 €	359 094.00 €
Solde des restes à réaliser		- 808 738.19€
Résultat cumulé en investissement		- -118 393.74 €
Résultat cumulé fonctionnement + investissement		310 734.88 €

Les résultats de clôture pour 2025 sont donc les suivants :

	Fonctionnement	Investissement	Reste à réaliser
Budget Principal	29 378.97 €	- 310.90 €	---
Budget Ordures Ménagères	1 102 999.54 €	---	---
Budget Chauffage Urbain	429 128.62 €	690 344.45 €	- 808 738.19 €

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS
 POUR EXTRAIT CONFORME,

LE PRESIDENT,


 SIMACUR
 Pierre OLLIER
 Président de la communauté de communes